

# · ÉDITOS



Chères Dinannaises, Chers Dinannais,

Déjà trois mois se sont écoulés depuis que nous avons célébré, ensemble, la nouvelle année au Théâtre des Jacobins. J'avais alors souhaité vous faire part, en toute transparence, de ma mise en retrait au cours de ce premier trimestre.

Depuis, j'ai eu l'occasion de préciser pourquoi il m'était difficile de répondre favorablement à vos demandes de rendez-vous ou encore de représenter la Ville au cours des différentes manifestations publiques. Je le regrette très sincèrement et tiens à nouveau à vous remercier pour le soutien que vous m'avez apporté au cours de cette période difficile.

Je veux aujourd'hui avoir une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont à faire face à la maladie. Je n'oublie pas non plus leurs proches qui les aident à surmonter ces épreuves douloureuses au quotidien. Enfin, je souhaite rendre hommage à tous ceux qui font vivre l'hôpital public. Si nous avons, en France, la chance de pouvoir bénéficier d'une prise en charge de qualité, c'est d'abord et avant tout grâce au dévouement de nos professionnels de santé (aides-soignants, infirmiers, médecins, etc).

Notre modèle social est envié à l'étranger parce qu'il permet à chacune et à chacun d'entre nous d'être soigné par un corps médical bien formé et qualifié. Lorsqu'elle fut fondée en octobre 1945, Pierre Laroque, l'un des pères fondateurs de la Sécurité sociale, rappelait à juste titre qu'elle est « la garantie que chacun disposera, en toutes circonstances, des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes ».

Près de 80 ans plus tard, ce principe ne saurait être remis en cause. Mais il ne peut y avoir d'égal accès aux soins sans une offre suffisamment développée et adaptée aux besoins des usagers. Cela passe par la complémentarité entre les secteurs public et privé, mais aussi par la concrétisation de projets innovants tel que celui du futur hôpital partagé.

Je rappelle que ce projet ne remettra pas en cause la pérennité du Centre hospitalier René Pleven mais qu'il permettra, au contraire, d'en renforcer l'attractivité. Comme président de son Conseil de surveillance, j'ai toujours veillé à obtenir des garanties sur la rénovation complète de notre hôpital de centre-ville et le développement de nouveaux services en son sein (médecine polyvalente, urgences, maladies chroniques, etc).

Parallèlement, je me réjouis aussi de voir le chantier de la Maison de Santé avancer à grands pas. Elle prendra le nom du « Docteur Yves Cotrel », lauréat dinannais du Prix mondial de Chirurgie en 1989. Située au niveau de l'Esplanade de la Résistance, elle devrait sortir de terre au début de l'année 2025. Il s'agit, avec le plan pluriannuel de réhabilitation des remparts, de l'un des principaux chantiers que le budget 2024 va permettre de financer.

Présenté lors du Conseil municipal du 11 avril, il prévoit plus de 7 millions d'euros d'investissements, avec une ambition constante : améliorer le quotidien des Dinannais !

Didier LECHIEN, Maire de Dinan

## ACTUS

### LES JARDINS DU PORT ONT 100 ANS L

'Association gestionnaire de l'espace de jardins situé sous le viaduc fête, en 2024, son centenaire. Elle a conservé son nom :

La Société d'Horticulture et Jardins ouvriers de Dinan. Historiquement, celle-ci était située sur un terrain appartenant à l'hôpital. Depuis 2008, ce terrain appartient à la Ville de Dinan. Une nouvelle convention a été signée fin 2023 pour organiser l'occupation de ce terrain.

La commune s'inscrit pleinement dans le maintien de ces jardins historiques, créés en 1924, et participera aux **animations prévues le 8 juin prochain**. Vous y retrouverez des conférences sur l'histoire des jardins, le jardinage, des expositions, des visites et une petite restauration.



## APPEL À PROJETS POUR LES HALLES DE DINAN

Connaissez-vous les Halles de Dinan ? Des commercants et d'artisans font vivre toute l'année

ce lieu atypique situé au cœur historique de la cité médiévale. Entièrement rénovée en 2009, « La Cohue » compte 10 cellules commerciales et s'étend sur une surface totale de 684 m².

Depuis le 15 février dernier, la Ville de Dinan a lancé un appel à projets pour trouver un acteur économique unique, enthousiaste et capable d'exploiter ce lieu et de renforcer son attrait par des animations et une communication dynamique.

La **convention d'occupation temporaire** du domaine public débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2024, et est proposée pour une durée de 8 ans, renouvelable pour 2 ans.

Les candidatures devront être transmises au plus tard le **31 mai 2024** à 16h par mail à j.chevreuil@dinan.fr et en format papier au Centre Technique Municipal (46 rue Bertrand Robidou, 22100 Dinan).





Les semaines, les mois se succèdent à grande vitesse, nous voilà déjà résolument engagés dans cette année 2024. Le Budget 2024 qui a été présenté le 11 avril, met en avant une parfaite maîtrise de nos dépenses et une épargne nette qui nous permet de mener une politique d'investissement ambitieuse (plus de 7 millions d'euros).

Cependant, nous avons vécu une période inédite avec le retrait temporaire de Monsieur le Maire, Didier Lechien. Retrait relatif quand on sait combien il est resté entièrement mobilisé par les affaires de la Ville durant cette période au cours de laquelle il n'a

jamais cessé de travailler au quotidien avec les élus et les services. Il peut compter sur le bel esprit d'équipe et l'engagement sans faille de sa Majorité. Vous êtes très nombreux à prendre de ses nouvelles, preuve du grand attachement des Dinannais à leur Maire.

Cette Année 2024 sera aussi rythmée par le calendrier des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le Comité Olympique nous a accordé en 2020 le label « Terre de Jeux 2024 ». Il s'agit là d'une belle reconnaissance de notre politique en faveur des pratiques sportives mais aussi de l'aide et de l'impulsion que nous donnons au monde sportif de notre Ville. Vous trouverez dans un prochain magazine l'ensemble des animations qui jalonneront cette année résolument sportive. Nous avons tous hâte de suivre les exploits de nos pépites porteuses d'espoir de Médailles d'or, Léon Marchand en natation, les frères Lebrun en tennis de table, Victor Wembanyama et ses coéquipiers basketteurs sans oublier les judokas Clarisse Agbegnénou et Teddy Riner. Liste non exhaustive bien évidemment ! Toutefois nous souhaitons surtout que nos deux Dinannais Gatien Le Rousseau (cyclisme) et Jules Menard (Boccia) participent à ces Jeux Paralympiques. Outre la mise en lumière de ces deux valeureux sportifs et de leurs clubs (Din'handisports et le VC Dinannais) ce sera une formidable promotion pour les Handisports. À l'heure où j'écris cet édito nous n'avons pas encore connaissance des sélections définitives. Gardons patience et espoir.

En attendant je me réjouis de vous retrouver les 5,6,7 avril dans notre chère Abbaye de Léhon pour les Journées Européennes des Métiers d'Art. 35 Créateurs et Créatrices d'Art seront présents à cet événement qui génère toujours une grande affluence. Le thème choisi cette année, « Sur le bout des doigts » lui assurera sans nulle doute une belle réussite. De nombreux ateliers, animations et conférences vous seront proposés.

Au plaisir de vous y retrouver, Bien fidèlement.

**René DEGRENNE** Maire délégué de Léhon



CENTRE DES C

### UN CAFÉ GLOUTONS AU PRESBYTÈRE DE LÉHON

Suite à l'appel à projets lancé en vue de l'exploitation d'une activité de café, petite restauration au sein de l'ancien presbytère de Léhon, la Ville a retenu le projet « le café Gloutons ». Ce nouveau café mettra à l'honneur la musique et proposera une carte au fil des saisons (petit-déjeuner, déjeuner, pâtisseries maison, planches apéritives...).

## Une nouvelle gestion du centre des Congrès

La ville a repris la gestion du centre des congrès René Benoit.

Ce lieu est principalement dédié aux acteurs économiques qui souhaitent organiser des congrès, salons, séminaires ou réunions.

**Nouveauté** : la salle de réception est désormais accessible pour l'organisation de mariage.

Contact : Service attractivité et équipements communaux - 02 96 87 11 51.

## LE BUREAU DE VOTE DU THÉÂTRE SE DÉPLACE

À compter des élections européennes le 9 juin prochain, **le bureau de vote n°3** (Théâtre des Jacobins) **sera situé au Centre des Congrès René Benoit** – 21 rue Victor Basch. Ceci afin de faciliter l'accessibilité des usagers. Une nouvelle carte électorale sera envoyée prochainement à tous les électeurs concernés par ce changement.

Pour toute information complémentaire, le service des élections se tient à votre disposition au 02 96 39 22 43 ou par mail : elections@dinan.fr.

## **SOMMAIRE**

- 2 ÉDITOS
- 4 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE DINAN
- 6 CONSEIL MUNICIPAL
- 8 CADRE DE VIE & BIODIVERSITÉ
- 11 VILLE SPORTIVE
- 12 CULTURE
- 14 VIE SOCIALE
- 15 EXPRESSIONS POLITIQUES
- 16 AGENDA



### Magazine édité par la Ville de Dinan 21, rue du Marchix - 22100 Dinan

Directeur de la publication : Didier Lechien

Rédaction : Isabelle Bréhinier Graphisme : Charlotte Le Bihan et Anna Le Polodec

Date de parution : Avril 2024

Imprimeur : Atimco, Allée des Ecotays - 35270 Combourg.

Magazine imprimé en Bretagne sur du papier Matt Perigord - Certifié PEFC

Crédits photos © : Mairie de Dinan, Grand Rue Production, Le Télégramme, Ouest France, GuidiGO

Pour suivre toute l'actualité de la Ville de Dinan :



Ville de Dinan



@villededinan



www.dinan.fr





# 80 AUS DE LA LIBER

## DES ARCHIVES RICHES

e 18 juin 1940, une colonne motorisée allemande arrive à Dinan. Très vite, l'armée allemande occupe la ville et un drapeau à croix gamée est hissé sur le château. À partir de ce jour et jusqu'au 6 août 1944, Dinan est occupée par les Allemands.

En cette année 2024, célébrant le **80**° anniversaire de la Libération de la France, des documents inédits, issus des archives municipales, nous racontent ces événements. Le récit heure par heure, de ces 5 jours de combats pour la Libération retrace avec précision les échanges de tirs entre les Allemands et les Américains de chaque côté de la Rance. Les documents d'archives ne se limitent pas à ce jour décisif et très vite les préoccupations quotidiennes reviennent.

Dès la fin de l'année 1944 par exemple, la mairie reçoit nombre de courriers de ses administrés réclamant la restitution de leurs fusils de chasse et autres armes à feu, confisqués en 1940. La mairie de son côté dresse le bilan des pertes et dégâts causés lors de l'Occupation. Un dossier pour obtenir une indemnité au titre des dommages est alors déposé en 1948 auprès de la délégation départementale de Saint-Brieuc suite au vol d'un camion de pompiers par les

Allemands en 1944. En effet, à la veille de la Libération, le 2 août, un camion de pompiers et tout son équipement est volé. Les archives conservent une liste détaillée du chargement comprenant notamment « 2 vélos état neuf » mais surtout plusieurs lances à incendie. Une perte d'importance quand on sait que quatre incendies se sont déclarés ce même 2 août 1944.

Des faits d'occupation, à la mise en place d'une défense passive

N'ATTENDEZ PAS LA CHUTE DES BOMBES

ABRITEZ-VOUS

Dans la course avec les bombes vous êtes certain de perdre.

Les préparatifs peuvent être auxes longs surfout la muit si vous devex habilier vos enfants, et vous minutes avant l'arrived des cuions.

Dans la prépitation du dernier moient, vous risquez d'oublier quelque chose.

Pour gagner du temps ayez toujours prêt VOTRE BAGAGE D'ALERTE

pour enfin célébrer la Libération de Dinan et rendre hommage à ses Résistants, les archives conservent nombre de documents sur ces événements. De la grande à la petite histoire, il n'y a qu'un pas.

Découvrez ces documents en visitant l'exposition présentée à la Bibliothèque municipale (voir p.5).

## CHRONOLOGIE DE LA LIBÉRATION DE DINAN

'est le 31 juillet 1944 que l'armée des alliés anglo-américains, débarquée en Normandie le 6 juin, brise enfin, au prix de durs combats, la résistance de la Wehrmacht et réalise la percée d'Avranches qui lui ouvre la route de la Bretagne (les Dinannais purent entendre le canon qui tonnait vers Avranches).

Afin que le général Eisenhower puisse engager l'offensive vers l'est, le général Patton doit nettoyer au plus vite la Bretagne des troupes allemandes qui l'occupent. C'est pourquoi il lance immédiatement ses troupes dans la brèche.

 Le mercredi 2 août vers 10h30, l'artillerie américaine, en batterie sur les hauteurs de Lanvallay - Saint-Solen, déclencha le bombardement sur Dinan qui devait durer jusqu'à 17h30. On estime qu'environ 2 000 obus (90 % tirés par les Américains et venant de l'est; 10 % par les Allemands et venant de l'ouest) tombèrent pendant ces quelques heures sur la ville. Sans doute les Américains voulaient-ils provoquer la riposte des ennemis afin de localiser leurs positions; les Allemands, faute d'armement lourd et de commandement, démoralisés par la débâcle de Normandie,



©Louis Jéhan, Les Américains, place des Cordeliers, 7 août 1944 (Coll. B.M. Dinan, don Jean Jéhan).

désorganisés par la soudaineté et la violence du tir d'artillerie américain, durent pour la plupart se jeter dans un abri.

Pendant les bombardements, des Dinannais se réfugient dans des abris privés. Plus de 1 000 personnes trouvent refuge dans la Tour de l'horloge. Plus de 18 incendies sont comptabilisés pour cette journée. Celui rue de la Mittrie étant particulièrement violent.

On estime qu'une vingtaine de personnes ont perdu la vie à Dinan, ce mercredi 2 août. Une bombe incendiaire éclatant dans un abri, rue de la Sagesse, dans une cave de la villa La Garaye, aurait à elle seule fait 6 victimes. Dans les jours qui suivent, l'intensité des combats diminue. Les Dinannais attendent fébrilement une issue heureuse (il faut encore respecter le couvre-feu allemand établi à 21 h!).

- Le vendredi 4 août, les Dinannais, revenus nombreux dormir chez eux, tentent de connaître la situation, mais ils n'obtiennent de leurs interlocuteurs, pas mieux informés qu'eux, que des informations contradictoires et invraisemblables.
- Le samedi 5 août, les Allemands font sauter les 2 arches du viaduc les plus rapprochées de Dinan. Ils avaient prévenu la population de leur intention;

il n'y eut aucun blessé et peu de

dégâts matériels.

Mais la secousse fut rude et fit trembler les maisons. Le vieux pont de Dinan est dynamité à peu près au même moment (rappelons que le pont de Lessart fut détruit dès le 2 août par les Allemands. Le petit pont de Léhon subit le même sort, le jeudi 3 août). Ces actes de sabotage ayant pour but de ralentir la progression des alliés.

• Le samedi 6 août, les derniers tireurs de l'arrière-garde allemande se replient peu à peu vers Dinard. Quelques arrestations de personnes ayant eu, ou soupconnées d'avoir eu, des relations avec l'occupant sont alors signalées.

Après de courts combats dans la montée du Jerzual, les hommes du capitaine américain Melvin Voorhees, qui ont traversé le fleuve par bateau pour atteindre Dinan, atteignent l'Hôtel de Ville où l'acte de délibération est signé à 16h05 par le maire, Henri Aubry.

Sources : articles Le Pays de Dinan 1985 et 2014

# Republication of Dinam

## • EXPOSITION: AOÛT 1944, LA LIBÉRATION DE DINAN



Yvonne Jean-Haffen. Vieux pont et viaduc détruits, 1944, gouache sur papier

À l'occasion du  $80^\circ$  anniversaire de la Libération de Dinan, la Bibliothèque municipale accueille, du 14 mai au 15 septembre 2024, une exposition intitulée « Août 1944 : la Libération de Dinan ».

Issus des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque, mais également des collections du Musée de Dinan, des Archives municipales et du Musée privé 39-45 de Dinan, les documents, œuvres et objets exposés évoquent tour à tour l'occupation allemande de la ville, dès le 18 juin 1940, la vie quotidienne des Dinannais, les mouvements de Résistance. L'arrivée des premiers Américains à Dinan le 6 août 1944...

Affiches de propagande, photographies du fonds Jean Jéhan, œuvres d'Yvonne Jean-Haffen et Mathurin Méheut, articles de presse, pièces d'archives, objets... L'ensemble de ces documents, originaux, parfois inédits, retracent chronologiquement les évènements qui se sont déroulés à Dinan de 1940 à 1944.

Exposition présentée du 14 mai au 15 septembre 2024

## PROGRAMMATION

Plusieurs événements seront organisés à l'occasion de cet anniversaire :

- Vendredi 24 mai à 18h :
- « Femmes de l'ombre, femmes lumineuses, résistantes Dinannaise (1940-1944) », conférence de Gilles Bourrien, historien. Bibliothèque municipale
- Jeudi 20 juin à 18h :
- « La bataille de Lanvallay : mercredi 2 août 1944 », conférence de Jean-Michel Martin. Bibliothèque municipale
- Vendredi 2 août à 19h :

Projection du film sur la Libération de Dinan tourné par Fernand Natu

Projection suivie d'échanges Salle Schuman

• Dimanche 4 août (en matinée) :

Passage du convoi La Rance libérée et cérémonie organisée aux monuments aux morts de Dinan.



Incendies suite au bombardement du 2 août 1944. Immeuble place du Marchix : photographie. Coll. AM Dinan



Pont Bailey posé sur le viaduc de Dinan dans la nuit du d au 7 août 1944 (Coll. B.M. de Dinan)

## LISTE DES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES 2024

- 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (Dinan).
- 28 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation (Dinan).
- 8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 (Dinan et Léhon).
- **8 juin**: Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine (Dinan).
- 18 juin : Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle (Dinan).
- 14 juillet : Fête nationale (Dinan).
- 4 août : 80 ans de la Libération de Dinan (Dinan)
- 1er novembre : Toussaint (Dinan).
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France (Dinan et Léhon).
- 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Dinan).

## · Connaissez-vous le musée privé 39/45, à Léhon?



Découvrez l'histoire de la Seconde Guerre mondiale grâce au musée militaire 39-45. En famille ou entre amis, vous serez plongés dans le passé grâce aux pièces d'époques et aux nombreuses reconstitutions du musée.

16 rue du pont de la Haye, Léhon 07 61 80 66 60 https://www.musee39-45.com/

02/08 1944

Bombardement de l'armée Américaine

04/08 1944

Retour des Dinannais en ville 05/08 1944

Le viaduc bombardé 06/08 1944

Départ des occupants

## CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur les principales décisions prises lors du Conseil Municipal du 29 février 2024.

.....

## FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-SAUVEUR

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et de mettre en valeur le patrimoine, la Ville de Dinan souhaite requalifier et réaménager la place Saint-Sauveur, lieu emblématique du centre historique, et renaturer ses espaces publics.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Rééquilibrer les usages en faveur des mobilités douces endiminuant la place de la voiture, grâce à la piétonisation de la place. Les travaux permettront de rehausser la voirie pour permettre une mise à niveau et faciliter l'accès aux commerces, aux habitations et aux rues adjacentes ;
- Désimperméabiliser les sols, grâce à la mise en place d'un revêtement perméable à la place de l'enrobé présent actuellement. La place Saint-Sauveur a ainsi vocation à devenir un nouvel îlot de fraicheur en plein centre-ville, ouvert aux rencontres et aux animations, pour les Dinannais, les commerçants et les touristes ;
- Renforcer la qualité des aménagements du site et révéler une identité et une vocation qui lui est propre, en complément des autres espaces publics du centre historique.

À l'occasion des travaux, les différents réseaux (eaux pluviales, eaux usées, gaz, électricité, éclairage public, téléphonie...) et la gestion des déchets seront également traités.

Pour rappel, en 2020-2021, une mission d'étude de programmation avait été réalisée. Un **comité d'accompagnement** avait été consulté au cours de plusieurs ateliers de concertation.

Dans le cadre du financement de ce projet, la Ville a déposé une demande d'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour mettre ce projet en œuvre en 2024. Elle va également faire une demande d'attribution du Fonds vert, dans son volet « renaturation ».

Le projet est estimé à environ 1 080 000 €. Une demande de subvention est sollicitée auprès de l'État, au titre de la DETR, à hauteur de 35 % du montant des travaux.



## HALLE À MARCHANDISES - VENTE DE PARCELLES À LA SOCIÉTÉ TI-LÕ

Dans l'optique de l'aménagement du quartier de la gare, la ville de Dinan avait acquis, auprès de la SNCF, en 2019, la halle à marchandises et du foncier le long de la rue Bertrand Robidou. L'objectif était de faire réhabiliter la halle et de créer du stationnement dans ce secteur stratégique de la ville appelé à se développer.

Véritable témoin du passé industriel de Dinan avec un fort potentiel architectural, la halle a vocation à **jouer un rôle dans le dynamisme du quartier et à renforcer l'attractivité** de la ville tout en créant du lien entre les secteurs nord et sud de la gare.

À cette fin, un **appel à projets** a été lancé en vue de sa réhabilitation par un acteur économique proposant une activité attractive, innovante et financièrement équilibrée.

La candidature de la société TI-LÕ ayant son siège à Saint-Suliac, a été retenue. Le projet est de transformer la halle en cidrerie urbaine qui serait la seule en France à proposer un lieu de vie éco-culturel, avec une galerie d'exposition d'artistes locaux et un espace d'animation à disposition des initiatives citoyennes et associatives.

Les élus ont acté la vente du terrain pour un montant de **150 000 €.** 



## EN BREF

## Lycée de la Fontaine des Eaux - Régularisations foncières entre la Ville et la Région

Des régularisations foncières ont été actées entre la Ville et la Région sur le site du lycée de la Fontaine des Eaux. Cette nouvelle répartition a pour objectif de remettre en adéquation les droits de propriété avec les différents usages et responsabilités existants sur ce site.

Ces rétrocessions respectives et régularisations foncières doivent être validées par les 2 assemblées délibérantes de la Ville et de la Région pour être définitivement valables.

## Aérodrome

Dans la continuité des cessions de ces dernières années, **3 nouvelles ventes de terrains** de l'aérodrome ont été actées lors de ce conseil. L'une d'entre elles permet notamment l'installation d'un prestataire en conception et fabrication de prototypes en aéronautique.

## • Écoles

## > Organisation de la semaine scolaire

Le Conseil Municipal a validé le renouvellement de la dérogation autorisant la semaine de 4 jours d'école pour la rentrée 2024, dérogation en cours depuis 2017. Cette décision a fait suite aux avis unanimes des conseils

d'écoles des 4 groupes scolaires de la Ville, après une large enquête auprès des parents d'élèves. Pour rappel, la concertation avait également permis d'harmoniser les horaires des 4 groupes scolaires ainsi : les lundi-mardi-jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15.

## > Carte scolaire

Lors de cette séance, les élus dinannais ont adopté une motion exprimant la solidarité du Conseil Municipal envers l'ensemble des communes du département des Côtes-d'Armor qui ont à subir des fermetures de classes dans le cadre du déploiement de lacarte scolaire 2024.

Le souhait d'une ouverture d'un poste d'enseignant supplémentaire à l'École de La Garaye, en particulier en classe de maternelle a également été exprimé.

## • Jumelages Brigitte Balay-

Mizrahi, élue référente du Label européen a également été désignée

représentante du Conseil Municipal auprès des 3 comités de jumelage de la Ville :

- > Dinan-Dinant
- > Dinan-Exmouth
- > Dinan/Léhon-Abstatt.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 11 AVRIL 2024

Retrouvez les séances du Conseil Municipal en direct ou en replay sur notre page Facebook et notre chaîne Youtube.

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

D

Comme chaque année, avant le vote du budget pour l'année, un débat d'orientations budgétaires s'est tenu lors de la séance de conseil municipal du 29 février. Les orientations budgétaires pour l'année 2024 ont été présentées par Didier Déru, adjoint en charge du budget, de la contractualisation et du mécénat.

Dans un contexte national de perspectives de croissances dégradées pour l'année 2024, les objectifs sont les suivants :

- Contenir les dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement brute de la Ville tout en maintenant la qualité du service public et en développant de nouveaux projets ;
- > Poursuivre une politique de stabilité fiscale et d'optimisation des recettes ;
- Ajuster le calendrier du programme d'investissements ;
- > Optimiser la gestion des **engagements financiers pluriannuels.**



## DES INVESTISSEMENTS MASSIFS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES DINANNAIS

Après une diminution des investissements en 2022 et 2023, du fait principalement des incertitudes liées aux impacts de l'inflation sur l'épargne communale, les dépenses d'investissements, hors remboursement du capital de la dette, progresseront de près de 50 % pour arriver à près de 7 millions d'euros répartis ainsi :

## > Grands travaux: 4 millions d'euros

- 2 500 000 € pour la poursuite du plan pluriannuel de réhabilitation des remparts ;
- 1 250 000 € pour la construction de la maison de santé :
- 150 000  $\in$  pour les études relatives à l'aménagement de la Place Saint-Sauveur ;
- 130 000 € pour l'achat de la **cuisine centrale** (achat sur 5 ans) :
- 50 000 € pour des études liées à la reconstruction de la Mère Pourcel.







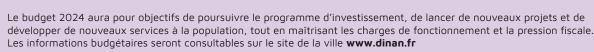


## > Opérations diverses : 3 millions d'euros

Les 3 millions d'euros seraient répartis entre diverses opérations visant à **améliorer** le cadre de vie et le quotidien des Dinannais :

- Aménagements urbains : voirie, équipements urbains (parking proche de la Halle à marchandises) ;
- Valorisation du patrimoine : entretien des monuments historiques (toiture de l'église Saint-Malo) :
- Transition écologique : rénovation des éclairages (rue Carnot), des bâtiments publics (toiture espace Yvonne Jean-Haffen, fenêtres d'écoles), améliorations des espaces naturels (jardin du Val Cocherel, cimetière) ;
- Politique de la Ville (quartier prioritaire) ;
- Éducation et loisirs ;
- Sécurité et prévention (déploiement de la vidéoprotection,...) ;
- Culture ;
- Sport et vie associative ;
- Adaptation des services aux besoins des habitants.

## BUDGET 2024





# CADRE DE VIE & BIODIVERSITÉ

La Ville oeuvre pour améliorer le cadre de vie des habitants tout en essayant de préserver au maximum les ressources et de respecter la biodiversité. Économie d'énergie, réflexion sur les bâtiments au travers d'un schéma directeur, accompagnement dans la gestion des déchets, aménagement des espaces verts... De nombreuses actions en lien avec la transition écologique sont menées au quotidien comme pour les grands projets.

## DES TRAVAUX POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Dans le cadre de la maîtrise des coûts et de la limitation des consommations énergétiques, des travaux de relamping sont actuellement menés dans plusieurs bâtiments de la Ville. Les ampoules actuelles sont ainsi remplacées par du LED (diode électroluminescente), beaucoup moins énergivore.

### À la Maison des Associations

Les travaux de remplacement représentent un coût de 42 800 €. La puissance existante sera divisée par 2, soit un gain de 19 MWH par an, environ 7 000 €.

### Au Parking Jean Monnet

L'ensemble du parking a été équipé pour un montant de 28 000 €. **La puissance existante sera divisée par 1.6**, soit un gain de 20 MWH par an, environ 5 000 €.

À l'échelle de la production énergétique (acheminement de l'électricité), l'économie en énergie primaire pour ces 2 projets sera donc de 90 MWH, soit une réduction d'émission de GES (Gaz à Effet de Serre) de 2 495 kg équivalent Co<sub>3</sub>.

- Des travaux de relamping ont également été menés au Château de Dinan et à l'école des Fontaines
- > Au Château, un projecteur consommait 71 W auparavant et il en consommera 13 W désormais. Soit une consommation sur l'éclairage divisée par 5,46. Le montant de l'opération est de 7 356 €.
- > L'école des Fontaines a été entièrement équipée en LED (maternelle et élémentaire), la consommation sur l'éclairage (72 W auparavant contre 30 W demain) sera divisée par 2,4. Le montant de l'opération est de 8 193 €.

Cette démarche sera poursuivie dans d'autres bâtiments et équipements de la Ville. Des réflexions sont engagées dans le cadre d'un schéma directeur.

## ET RESPECTER LA BIODIVERSITÉ

UNE LIMITATION DES ÉCLAIRAGES PUBLICS, MAIS AUSSI COMMERCIAUX

La Ville de Dinan réduit ses plages horaires d'éclairage public et modifie ses équipements pour réduire les charges de fonctionnement, mais pas seulement. Avec Dinan Agglomération et le Syndicat Départemental d'Energie 22 pour partenaires, une charte a été signée pour limiter l'impact sur la biodiversité répondant ainsi à la réglementation en ce sens et contribuant également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, un décret est venu renforcer la réglementation sur les enseignes, les pré-enseignes, les écrans publicitaires, le mobilier urbain et, tout éclairage en dehors des nécessités spécifiques liées à la sécurité des personnes et des biens. Les vitrines et tous ces supports doivent être éteints entre 1h et 6h du matin. Une très grande majorité des commerçants a ainsi fortement réduit voire totalement éteint tout éclairage nocturne, ce qui contribue également à limiter l'impact sur l'environnement et les charges financières.

## **GESTION DES BIODÉCHETS**

## > De nouvelles règles pour les biodéchets :

Les biodéchets correspondent à deux types de déchets : verts et alimentaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, leur tri des biodéchets est devenu obligatoire pour les collectivités compétentes en application de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC). Les biodéchets représentent près de 30 % de la poubelle à ordures ménagères et sont envoyés en incinération. Pourtant, ces déchets pourraient être valorisés pour un retour au sol et ainsi devenir une ressource gratuite et locale pour nourrir cultures, jardins et même plantes en pot.

Dinan Agglomération, dans le cadre de sa compétence Réduction et Collecte des Déchets, accompagne la mise en place du tri à la source et la valorisation des biodéchets, en proposant des solutions adaptées. N'hésitez pas à consulter leur site internet.

À Dinan, des **composteurs individuels** seront mis à disposition des habitants entre le 16 et le 26 octobre 2024, sous réserve d'inscription et de suivi d'une sensibilisation.

Si vous habitez dans des logements collectifs ou que vous ne disposez pas de jardin, vous pourrez déposer vos biodéchets, en particulier alimentaires, dans l'une des **16 aires de compostage partagé**.





## > Vous êtes un professionnel :

Il vous appartient de mettre en œuvre une solution de tri et de valorisation des biodéchets la plus adaptée à votre activité (compostage ou collecte séparée). Le Service Réduction et Collecte des Déchets de Dinan Agglomération se tient à votre disposition pour vous accompagner.

Contact: 02 96 87 14 14 / dechets@dinan-agglomeration.fr

## ... et pour le ramassage des déchets verts :

Les mêmes évolutions réglementaires ont déjà conduit les collectivités locales à gérer par leurs propres moyens les déchets verts. La commune ne dispose pas de la compétence déchets et doit donc faire évoluer son service de ramassage des déchets verts. Cela peut permettre de réfléchir à une gestion à la parcelle des résidus d'entretien de ses extérieurs, ou de trouver des moyens pour les emmener en déchetterie. Toutefois, à défaut, vous pourrez contacter les Coursiers Dinannais, qui moyennant une contribution financière, pourra venir les récupérer.



## DES ESPACES VERTS RÉINVENTÉS

Depuis plusieurs mois, les équipes du Service Espaces verts et Biodiversité, conçoivent, affinent et réinventent les espaces verts pour faciliter l'entretien et limiter les consommations de ressources.

### > Rue de brest

Fin Janvier, l'un de ces projets paysagers a vu le jour avec la réfection du rond-point du haut de la rue de Brest, désormais marqué par un beau sujet central, entouré de vivaces qui se pareront prochainement de beaux coloris. Les essences implantées ont par ailleurs été sélectionnées pour leur robustesse, leur facilité d'entretien et leur faible besoin en eau. Le chantier fini, d'autres espaces feront prochainement peau neuve.





avant

après

## > Quartier de la Fontaine des Eaux

Les équipes du Service Espaces verts et Biodiversité travaillent également sur le secteur de la Fontaine des Eaux pour réaménager certains parterres et talus

La réorganisation des arbustes, le paillage et la plantation de plantes couvresol et de bulbes donneront à ces espaces, un aspect plus harmonieux et limiteront les besoins d'entretien.



## > Au cimetière

Un comité de pilotage transversal réfléchit à de nouveaux aménagements pour rendre le cimetière moins minéral. Afin de marquer ce nouvel élan, **un arbre aux mouchoirs** a été planté début mars, devant la maison de recueillement. Trois lilas des Indes ont aussi trouvé leur place à l'entrée du cimetière. D'autres aménagements sont prévus dans les mois à venir pour rendre le cimetière plus agréable et plus aisé à entretenir.







## LE MAGNOLIA FÊTE LE PRINTEMPS!

Le 9 mars dernier, la Ville a mis en valeur la floraison de l'emblématique magnolia ornant le parvis de l'église Saint-Malo. À cette occasion une visite du patrimoine arboré de la Ville a été organisée ainsi qu'un concours photo. Ce fût l'occasion d'échanger sur la charte de l'arbre, instaurée en 2022.

Retrouvez la Charte de l'arbre sur le site de la Ville : www.dinan.fr





## PENSEZ À CONTRÔLER VOS CHEMINÉES, BALCONS, MURETS...

Les tempêtes, forts coups de vents et intempéries de cet hiver ont pu fragiliser certaines souches de cheminée, murets, façades ou balcons. Il est nécessaire de contrôler régulièrement le bon état de votre patrimoine bâti.

La dégradation des souches de cheminée peut avoir des incidences sur les immeubles (fissures, infiltrations, dégâts sur la toiture...) mais aussi sur la sécurité des passants (chute d'éléments depuis le toit).

Il est conseillé à chaque propriétaire de bien vérifier ou faire vérifier par des professionnels les éléments fragilisés de son patrimoine bâti, notamment pour éviter les accidents sur la voie publique.





## CADRE DE VIE (SUITE)







## LES CHANTIERS AVANCENT

### La Maison de santé

Le chantier avance conformément au planning. Le gros-œuvre, réalisé par l'entreprise *CNR*, est terminé depuis mi-mars.

Les travaux se poursuivent avec la réalisation des réseaux d'alimentation du bâtiment (électricité, gaz, fibre optique, alimentation d'eau) ainsi que les travaux de charpente et couverture. Une nouvelle perspectivre se dessine dans le quartier.



## La Maison Bouchet (Jardin du Val Cocherel)

Commencé en décembre dernier, le chantier a pris une nouvelle tournure. Après une phase de désamiantage et de curage vient le temps de la **déconstruction**.

Celle-ci se déroule en 3 phases : partie Nord, partie centrale et partie Sud. La 1ère phase est achevée depuis mi-février. L'entreprise *Le Cardinal* opère avec minutie dans un espace restreint. Une vue dégagée apparait progressivement sur le parc.

La Ville a prévu de récupérer de la pierre et du bois pour **valoriser les déchets et les matériaux**. Tri qui prend du temps, vu la multiplicité des matériaux.

Des bastaings de bois ont déjà été récupérés pour l'aménagement du boulodrome de la Nourais.





## LES ÉQUIPEMENTS

## Ouverture du camping

Ce camping 2 étoiles, situé au pied des remparts, à 300 mètres du centre-ville, dispose de 50 emplacements. 5 cabanes étapes accueillent également les amateurs d'excursion à pied ou à vélo.



- > Ouverture du 13 avril au 6 octobre 2024.
- Renseignements : 06 98 93 21 78 | campingmunicipal@dinan.fr

## • Mini-golf du Val Cocherel

Depuis la mi-mars, la Ville a entrepris des travaux de rénovation des revêtements de surface du mini-golf.



- > Réouverture prévue fin avril.
- Tarifs : Plein tarif : 3.10€ Demi-tarif (à partir de 15 personnes) : 2.40€

## AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

## • Contactez le Service Proximité

Le Service Proximité assure une relation permanente avec la population, pour garantir une réponse aux demandes des habitants, en lien avec Bernard Lagrée, élu en charge des relations avec les habitants.

Cette démarche est transversale à l'ensemble des services de la ville, **le Service Proximité est le point d'entrée** pour traiter de problématiques multiples.

Sur simple appel téléphonique, l'envoi d'un courriel, d'un courrier ou rendez-vous, les Dinannais et les visiteurs peuvent signaler une situation inhabituelle sur le domaine public, une proposition d'amélioration, une demande d'aménagement de la voie publique, des problèmes récurrents de la circulation...

La demande individuelle recueillie est enregistrée et orientée en fonction de la nature vers les services compétents. L'intervention peut être immédiate mais parfois les demandes nécessitent une étude

technique approfondie et/ou des chiffrages. Une réunion est organisée entre élus et techniciens pour étudier les cas les plus complexes. Des réunions sur site sont également possibles. Depuis 2020, plus de 4 000 demandes ont été traitées. Le service assure également l'information des riverains lors de travaux conséquents sur la voie publique.

Contact : Service Proximité 02 96 87 40 62 - 06 25 98 38 38 ou directement à l'Hôtel de Ville - 21, rue du Marchix, 22100 Dinan.

### Et pour les commercants

En lien avec Dominique Orhant, élu en charge du commerce et à l'artisanat, un agent dédié répond à toutes les demandes relatives au commerce et vous oriente vers les services compétents.



Contact : commerce@dinan.fr / 07 61 57 20 32 ou directement à l'Hôtel de Ville.



Comment signaler un incident sur la voie publique : éclairage défectueux, trou dans la voirie, élagage d'arbres, présence de sacs poubelles sur le trottoir, graffitis, dégradations de biens publics, animaux errants...?

Le signalement peut être fait à tout moment sur le site de la ville : https://www.dinan.fr/vivre-a-dinan/mon-cadre-de-vie/signaler-un-probleme/

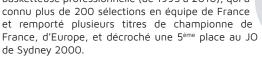
## LA CÉRÉMONIE DES « ÉTOILES DU SPORT »

■ n cette année 2024, synonyme de Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris l'été prochain, la Ville de Dinan, labellisée Terre de Jeux et Centre de Préparation aux Jeux 2024, a symboliquement programmé la 6ème édition des Étoiles du sport le samedi 22 juin 2024, veille de la journée mondiale olympique et paralympique. Selon un format revisité, la cérémonie consacrera les talents sportifs, leurs encadrants, les bénévoles mais aussi les actions sportives relevant de la cohésion sociale et du rayonnement, ce sont ainsi près d'une quinzaine de prix qui seront décernés.

La mouture de cette édition (la précédente remontait à 2019) se caractérise par 3 nouvelles spécificités :

- la création de 3 catégories de prix : performances sportives, encadrement et actions sportives.
- · la mise en place d'un jury composé d'élus de la ville de Dinan et de personnes qualifiées du monde sportif et du monde économique.

La marraine, Sandra Le Dréan-Smejkal, qui présidera le jury des trophées des sports, est une ancienne basketteuse professionnelle (de 1995 à 2010), qui a connu plus de 200 sélections en équipe de France et remporté plusieurs titres de championne de



· la mise en place d'un système de sélection de nomi-

nés. En complément de l'analyse des résultats des saisons sportives 2022/2023 et 2023/2024 qu'elle assurera par elle-même, la Ville de Dinan inaugure cette année un dossier de dépôt de candidature ouvert aux associations sportives dinannaises.

> Informations : service Vie associative et sport - 02 96 87 14 60 | associations@dinan.fr

### ► TERRE DE JEUX 2024, EN ROUTE VERS LES JO!



Cet été la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, et Dinan participera à cette fête exceptionnelle!

Le label « Terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien, changer le regard sur le handicap, favoriser l'inclusion par le sport, promouvoir le bénévolat...

Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », la Ville de Dinan organise des actions régulières en lien avec le sport en attendant cet évènement phare.

- > Quelques exemples d'actions déjà organisées :
- · Actions en direction des élèves de collège en février 2021 (intervention sur les bienfaits du sport, témoignages d'athlètes de hauts niveaux, ...);
- · Animations à la plaine des Cordiers ;



- Tenue des 1ères Assises du sport en juin 2022, ayant réuni, une trentaine d'associations sportives pour échanger sur les enjeux à venir de la politique sportive municipale et recueillir les besoins des différents clubs de la ville ;
- Démonstration de sports innovants lors du Forum des associations
- Accompagnement de l'Ehpad Yves Blanchot à l'occasion des Olympiades inter Ehpad;
- Exposition « Histoire, sport et citoyenneté » (Maison des associations):
- Accompagnement du projet des lycées des Cordeliers visant à changer le regard sur le handicap par le biais du sport (conférences, animations...).

De nouvelles actions sont en cours de préparation pour cette année olympique et paralympique : interventions et animations sportives dans les écoles primaires, accompagnement de l'Ehpad Yves Blanchot pour les Olympiades, animations en lien avec les festivités sur la Ville et de nombreuses animations cet été pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Programme à découvrir prochainement!

Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », l'Amicale Laïque de Dinan organise, avec le soutien de la Ville, l'événement **Dinan Fun** Sport le dimanche 14 avril entre 11h et 17h à la Plaine des Cordiers. Au programme : des initiations sportives (volley, zumba, rugby & foot...) mais aussi une tombola avec un tirage au sort !

### FORUM DES ASSOCIATIONS 2024

La Ville de Dinan et les communes partenaires préparent actuellement le prochain Forum des associations qui se déroulera le samedi 7 septembre de 9h à 18h30, Salle Némée et Salle Houdet - Route de Dinard, 22100 Dinan.

Cet événement a pour objectif de valoriser la richesse du tissu associatif local, sa multitude d'activité et de permettre aux associations, aux adhérents et aux bénévoles de se rencontrer. En cette année 2024 aux couleurs des Jeux olympiques et paralympiques, le Forum mettra en avant les jeux paralympiques dont la clôture aura lieu le même week-end.

Pour les associations souhaitant bénéficier d'un stand, pensez à retourner votre fiche de pré-inscription complétée, au plus tard le 31 mai





Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Service Vie associative et Sports 02 96 87 14 60 - associations@dinan.fr

# CULTURE

## JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART



> Du 5 au 7 avril 2024 - Abbaye de Léhon

La Ville de Dinan accueille les Journées Européennes des Métiers d'Art dans le cadre privilégié de l'Abbaye de Léhon, avec la volonté d'offrir de la visibilité au secteur des métiers d'art et de valoriser des savoir-faire précieux.

À cette occasion, **35 créatrices et créateurs d'Art** seront présents dont plusieurs issus du territoire dinannais. Ils représenteront 27 métiers différents.

En 2024, le thème choisi par l'Institut National des Métiers d'Arts (INMA) est « **Sur le bout des doigts** ». Au sein des ateliers, les créateurs modèlent et subliment la matière.

Découvrez la diversité de leur savoir-faire en échangeant avec eux, venez vous initier à la création, offrir ou simplement flâner! Des ateliers de pratique seront également organisés.

> Service Culture - 02 96 87 40 65 | culture@dinan.fr

## EXPOSITIONS

## RÉOUVERTURE DE L'ABBAYE DE LÉHON

- > Les associations en partenariat avec la Ville ouvriront la saison d'expositions :
- À partir du 1er mai : Association Léhon Art et Culture Exposition photographique dans le Cloître en partenariat avec le Festival Photo de La Gacilly.
- **Du 4 au 12 mai** : Printemps des ateliers et galeries Art Dinan Exposition collective d'une cinquantaine d'artistes.
- Du 17 mai au 26 mai : Association Léhon Art et Culture, journées photographiques.
- > L'Abbaye réouvre le 8 juin, la Ville proposera une programmation d'expositions :
- Du 8 juin au 25 août : Simon Poligné, Peintre | Vernissage 6 juin | 🖵 simonpoligne.com
- **Du 8 juin au 29 septembre** : Jonathan Bernard dans les Jardins, Sculpteur | Vernissage 6 juin | \_ jonathan-bernard.com En juin, ouverture les week-ends, de 13h30 à 18h, puis tous les jours en juillet et août.

En juin, il sera possible de profiter d'une **visite guidée de l'Abbaye de Léhon**, tous les samedis, à partir du 8 juin, de 15h à 16h15!

Tarif plein : 7.50€ - Tarif réduit : 5€

> Réservation conseillée via la billetterie de l'Office de Tourisme

# Nouveauté

## RÉSIDENCE ARTISTIQUE



## 3 artistes à l'Abbave du 6 avril au 30 juin

L'Abbaye, espace vivant et créatif, accueille à nouveau cette année, une résidence de création sur le thème "Du support à la matière, quand le papier se fait sculpture ". Au printemps, le collectif Férale, composé de 3 artistes émergents, expérimentera et créera en relation avec son environnement, puis organisera à l'été, une exposition finale. Des ateliers seront également proposés aux enfants et au tout public.

- 🖵 base.ddab.org/coline-dupont | 🖵 base.ddab.org/raphael-muller
- www.instagram.com/anthony.beaujouan/
- www.instagram.com/collectif.ferale/

## **EXPOSITION PHOTO AU JARDIN ANGLAIS**



Charlotte Audoynaud | Vernissage le 23 mai Une série de 20 photographies argentiques grand format « *J'irai creuser la mer* » sera exposé en extérieur au Jardin Anglais

charlotteaudoynaud.com

> Du vendredi 24 mai au dimanche 29 septembre Exposition en accès libre

Toutes les informations sur les événements et expositions sont disponibles sur le site de la Ville www.dinan.fr

Service Culture: 02 96 87 40 65 | culture@dinan.fr

## FÊTE DE LA MUSIQUE

• Rendez-vous le 21 juin pour la 42ème édition !

Ouverte à tous les musiciens, amateurs ou professionnels, la Fête de la Musique est l'occasion d'une grande soirée musicale éclectique et accessible à tous, mettant en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques et genres musicaux.

Les artistes se produiront dans les rues, les restaurants, sur des scènes installées : Esplanade de la Résistance, Place Saint-Sauveur, devant le théâtre et la bibliothèque, et dans des lieux plus insolites.

Une soirée festive et riche en découvertes !



## MUSĒE

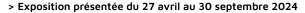
## Exposition au Musée Yvonne Jean-Haffen

Le Musée Yvonne Jean-Haffen réouvre ses portes pour la saison estivale à partir du 27 avril 2024. Ce sera l'occasion de découvrir la nouvelle exposition temporaire « Eau : du réalisme au merveilleux ». La maison-musée sera émaillée d'œuvres inattendues et atypiques des 2 artistes Yvonne Jean-Haffen et Mathurin Méheut sur le thème de l'eau. Les textes de l'écrivaine Lucie Kervern éclaireront la sélection.

L'eau est un élément pivot des travaux d'Yvonne Jean-Haffen et Mathurin Méheut. Elle est représentée de façon réaliste par les 2 artistes lorsqu'ils peignent les pêcheurs, lavandières et ostréiculteurs au travail ; elle revêt un caractère merveilleux, voire sacré, lorsqu'ils peignent les bénédictions et les fontaines bretonnes censées guérir ou soulager les maux du corps.

L'eau est aussi l'élément naturel d'une faune et d'une flore qui nourrissent invariablement l'inspiration du duo d'artistes. On retrouve dauphins, poissons, poulpes et pieuvres et des figures féériques inventées par Yvonne Jean-Haffen : sirènes, licornes marines, femmes-coquillages : les fameuses « femmes-pagures».

Musée Yvonne Jean-Haffen / 103 rue du Quai, Dinan (Le port) 02 96 87 35 41 - 02 96 87 90 80 - musees@dinan.fr



- Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Tarif : 6€ / 3€. L'accès au jardin est gratuit



La fontaine Saint-Nicodème, Yvonne Jean-Haffen, 1960

## L'ŒUVRE DU MOIS

## Cycle de conférences proposées par le Musée de Dinan et la bibliothèque municipale de Dinan

Tous les troisièmes vendredis du mois, à 18h, à la Bibliothèque Municipale, le Musée de Dinan et la Bibliothèque s'associent pour proposer au public une conférence conduite par un spécialiste mettant en avant une œuvre, un objet ou un document provenant des collections municipales.

### Les conférences du premier semestre

## • Vendredi 19 avril :

"Duchesses. Histoire d'un pouvoir au féminin en Bretagne", conférence de Laurence Moal, agrégée, docteure en histoire médiévale et enseignante à Brest.

## • Vendredi 17 mai :

"Pierre Mignard, Premier peintre du roi Louis XIV", conférence de Jean-Claude Boyer, spécialiste de Pierre Mignard, chargé de recherches au CNRS.

## • Jeudi 20 juin :

"La bataille de Lanvallay: 2 août 1944", conférence de Jean-Michel Martin, spécialiste de la Libération de Dinan et Lanvallay.







Gratuit / Bibliothèque municipale de Dinan (Salle Mathurin-Monier) 20, rue Waldeck-Rousseau, 22100 Dinan / 02 96 39 04 65 - bm@dinan.fr

## OUVERTURES 8

## > Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale sera exceptionnellement ouverte le dimanche 21 avril de 14h à 18h pour **une après-midi dédiée aux jeux sous toutes ses formes**! (quiz, jeux en bois, jeux de société, etc)!

## > Maison du gouverneur

La maison emblématique à pan-de-bois de la rue du Jerzual ouvrira le 31 mai et accueillera une dizaine d'artistes jusqu'au 6 octobre.

## > Château de Dinan

Le château réouvrira ses portes à partir du 13 avril prochain.Plus d'informations sur le site www.chateaudedinan.fr

Plein Tarif: 7,50€ | Tarif Réduit 3,50€

## > Tour de l'horloge

Du haut de ses 43 mètres, elle offre un panorama exceptionnel sur les monuments de la Ville.







Château



Tour de l'horloge





## • DINAN : Patrimoines en pan-de-bois

Dinan possède le patrimoine en pan-de-bois le plus important des Côtes-d'Armor et l'un des plus diversifié de Bretagne. Un ouvrage dédié à cette thématique sortira à l'automne. Daniel Leloup, maître de conférence émérite et Yvon Le Corre, diplômé en histoire de l'art, ont collaboré pour mettre en valeur ce patrimoine dinannais. Plus de la moitié de l'iconographie proposée est inédite.

La parution est prévue en novembre 2024. Une souscription sera ouverte en septembre - 25€ Contact : éditions à l'ombre des mots, Marie-Claire Morin, 06 32 29 04 37 | alombredesmotseditions@gmail.com

## E SOCIAL

Plusieurs rendez-vous sont prévus au printemps pour partager des moments conviviaux, s'informer, s'occuper ou tout simplement se rencontrer!

## • Tous et Go! - Samedi 1er juin -

Tous et Go, c'est un temps convivial pour fêter nos différences : on y chante, on y joue, on y fait des rencontres. La troisième édition est en préparation, coordonnée par la Ville de Dinan avec les bénévoles du centre social, les services de la Ville, les partenaires, les associations et les habitants. Des suggestions proposées par le collectif pour cette année 2024 : escrime, jeux en bois et jeux de société, espace scénique animé, bibliothèque vivante, café papote, initiation à la langue des signes, maquillage pour enfants, buvette/restauration, ...

• Rendez-vous samedi 1er juin de 11h à 18h, Esplanade de la Résistance. Entrée libre.



## Prévention santé

### > CEMonBUS : des professionnels de santé viennent à votre rencontre!

Affrété par le Centre Eugène Marquis, le CEMonBus est un véhicule aménagé qui viendra à la rencontre de la population pour aborder la prévention santé.

Autour d'un café, les usagers peuvent échanger sur leurs habitudes de vie : nutrition, activité physique, mais aussi sur les droits et les dépistages des cancers. Autant de thèmes qui pourront être abordés avec l'équipe de professionnels qui sera à bord : une infirmière, une diététicienne et une accompagnatrice sociale.

Ceux qui le souhaitent pourront bénéficier d'un bilan et d'un entretien individuel ainsi que de conseils personnalisés.

Le bus sera présent à Dinan le jeudi 11 avril 2024, sur le marché, de 9h à 13h.

### > Prévention sur les addictions

Le 17 avril à 20h, Salle schuman, venez assister à une conférence sur les addictions et l'impact sur l'entourage, organisé par le CLSPD de Dinan et les communes associées : « Ils consomment.. Famille, collègues, amis trinquent ». Gratuit à partir de 12 ans.

## Place à la jeunesse!

## - Samedi 20 Avril -

Tous les ans, la Structure Infos Jeunes organise un événement réunissant différents acteurs afin de partager les ressources pour la jeunesse. L'occasion d'échanger sur le travail, le bénévolat, les loisirs, l'étranger, la formation et l'orientation, la santé, se déplacer, l'engagement, les aides pour des

Au programme : le Centre de Santé Sexuel, La Chamaille, ID'ÉES INTÉRIM, Mobil Rance, le Ti'5 Bis, En Route pour le Monde, le Point Accueil Écoute Jeunes, Job & Box, l'Espace Femmes, la Mission Locale, le Foyer de Jeunes Travailleurs, la Cité des Métiers, France Travail, le Service Civique Seniors, Printania et le Local Jeunes de Lanvallay.

Ce forum se déroulera le samedi 20 Avril 2024, de 13h à 18h, sur l'Esplanade de la Résistance à Dinan.

Le forum fait peau neuve cette année et propose quelques nouveautés : un jeu Bingo pour gagner des lots et une ambiance musicale! La grille est téléchargeable sur cette page, et sera distribuée lors de l'évènement le 20 avril.

Pour toutes informations ou questions, contacter l'Atelier du 5 Bis au 06 98 11 25 80, jeunesse@dinan.fr

## Rencontrez vos voisins!

### - Vendredi 31 mai -

Envie d'organiser une rencontre conviviale dans votre quartier?

La Ville de Dinan assure la coordination logistique de ces rendez-vous pour en faciliter la mise en place.

Une réunion d'organisation sera prévue courant avril à l'Atelier du 5 Bis.

Merci de vous inscrire auprès de l'Atelier du 5 Bis -Centre social de la Ville de Dinan au : 02 96 39 38 21.









### TEMPS D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Depuis le 1er janvier, les parents et leurs enfants (de 0 à 6 ans) sont accueillis tous les vendredis entre 9h30 et 11h30 (en dehors des vacances scolaires) dans les locaux de la Maison du Département. Un espace de jeux, de découvertes, d'échanges entre parents, entre enfants, entre parents et enfants, mais aussi avec des professionnels qui vous accueillent.

Venez profiter d'un moment d'échanges dans un lieu adapté pour les tous petits! Gratuit et anonyme.

> Plus d'informations à l'Atelier du 5 Bis, centre social municipal : 02 96 39 38 21 | initiatives@dinan.fr





## · Le Ti 5 bis

- Place René Pleven : mardi 9 avril de 10h à 12h
  Iles Bretonnes : jeudi 4 et 18 avril de 16h à 18h
- Esplanade de la Résistance : jeudi 11 avril de 10h à 12h.

# DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

## **EXPRESSIONS POLITIQUES**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, les collectivités territoriales chargées du service public de gestion des déchets sont tenues de mettre en œuvre un tri à la source des biodéchets. À Dinan, cette mission est exercée par l'Agglomération au titre des compétences qui lui ont été transférées par la Ville en 2017. Mais de quoi s'agit-il exactement ? D'un changement d'habitude majeur pour les professionnels et les particuliers qui sont incités à faire évoluer leurs pratiques de tri des biodéchets — verts et alimentaires — grâce aux nouveaux outils mis en place par les collectivités compétentes, en l'occurrence par Dinan Agglomération.

Ces évolutions ne concernent pas uniquement les Dinannais mais les Français dans leur ensemble. Elles ont été impulsées par le législateur dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020, loi qui vient elle-même transposer des stipulations qui existaient déjà dans le droit européen depuis 2008. Dans une certaine mesure, la France vient donc rattraper - avec la loi « AGEC » — son retard sur les autres pays européens. Un peu partout en Europe, de nombreux États avaient en effet anticipé cette règlementation en mettant en place un tri à la source des biodéchets. C'est le cas en Slovénie depuis 1994, en Autriche depuis 1995, ou encore en Allemagne depuis 2015.

Quels que soient les pays, les Villes ont donc un vrai rôle à jouer pour réduire l'empreinte carbone liée à la gestion et au ramassage des déchets. À Dinan, un service de ramassage des déchets verts avait d'ailleurs été mis en place entre 1999 et 2006, année au cours de laquelle la Communauté de communes de Dinan, alors plus connue sous le nom de « CODI », avait décidé de la mise en place de composteurs individuels. Ce système n'avait alors perduré que deux ans, jusqu'en 2008, avant le rétablissement d'une collecte en porte-àporte assurée par Steredenn.

Aujourd'hui, la loi « AGEC » amène la Ville de Dinan à faire évoluer ce service. À compter de l'année 2024, il sera assuré par l'association Les Coursiers Dinannais, qui accompagne déjà la Ville dans le cadre de la collecte des déchets alimentaires de sa cuisine centrale. Il s'agit d'un service facturable qui vient s'ajouter aux nombreux dispositifs proposés par l'Agglomération, en particulier la mise à disposition de composteurs individuels. Il permettra aux particuliers non-véhiculés ou tout simplement désireux de ne pas se déplacer jusqu'en déchetterie de bénéficier d'une collecte et d'un transport de leurs biodéchets verts jusqu'aux différents points de collecte.

Ces solutions complémentaires doivent permettre de lutter efficacement contre l'empreinte carbone générée par le secteur des déchets. Plus généralement, le tri à la source contribuera également à renforcer notre action collective en faveur de la transition écologique. Une écologie qui se veut donc résolument

constructive, à la fois en termes de coopération avec les secteurs associatif, public et privé, mais aussi à travers le déploiement de solutions innovantes et respectueuses des libertés de chacun.

**Yannick HELLIO,**Adjoint au Maire en charge de la voirie, des bâtiments et de la propreté urbaine.



Il ne neige plus en moyenne montagne, les arbres fleurissent en février... Le changement climatique devient palpable. Les symptômes ? Les températures augmentent, les fortes pluies sont plus fréquentes. Gorgés d'eau, les sols en pente sont propices aux glissements de terrain. Tout ceci peut être renforcé par des facteurs qui rendent la population plus vulnérable : l'âge, mais aussi la caractéristique de l'habitat à Dinan, très minéral, qui restitue au cours de la nuit la chaleur accumulée dans la journée. Il nous faut réfléchir à la manière d'adapter la ville aux effets du changement climatique.

Il existe des solutions ponctuelles, qui permettent de jouer sur le confort des habitants, locaux et de passage : la ville doit aménager des ilots de fraîcheur, faits de bancs publics et d'ombrières. Pour jouer sur la température globale du centre-ville, il faut aménager des fôret urbaines, créer des toitures et façades végétalisées, rendre les surfaces perméables. Il fait plus frais à l'ombre des branches d'arbre que sous un abribus!

Les surfaces doivent être désimperméabilisées pour permettre l'infiltration des eaux de pluie, qui en s'évaporant rafraîchissent l'air. Installer des points de distribution d'eau potable pour remplir sa gourde au lieu de consommer des petites bouteilles en plastique qui encombrent nos poubelles, et parfois se retrouvent dans la mer.

La Ville de Dinan avance à pas de fourmis sur la question de la transition écologique. Quelques arbres par-ci, quelques mètres

carrés de bitume en moins dans une cour d'école par-là, moins de jardinières à arroser, des pistes cyclables dessinées sur la chaussée.

Mais il existe des leviers qui permettent de mettre en place des « solutions fondées sur la nature » ambitieuses. L'État au travers du fonds vert et de ses agences comme l'ADEME et l'Agence de l'eau financent une partie des opérations ambitieuses d'aménagement pour l'adaptation au changement climatique : plantation d'arbres, désimperméabilisation de voiries, infiltration d'eaux pluviales, renaturation des cours d'école, réouverture des cours d'eau urbains...

Quelles zones de la Ville de Dinan se prêtent à ces aménagements ? Où planter la forêt urbaine ? Les quelques arbres malingres du mail de la gare ne font pas une forêt.. La Ville de Dinan a-t-elle créé une cartographie des températues de surface de la ville ? Les cours d'école pourraient-elles être ouvertes au publics fragiles en période de canicule hors temps scolaire ? Quelles actions mener face aux flux quotidiens de voitures dans la ville ?

Bâtissons un programme dinannais pour le développement des «infrastructures vertes et bleues » pour absorber du carbone, et s'adapter aux impacts du réchauffement.

Le groupe municipal Dinan diver'Cité

Soihili Aboudou, Erwan Beaudouin, Stella Corbes, Clémence Essevaz-Roulet





Retrouvez ici les manifestations prévues. Cet agenda peut évoluer,

## **AVRIL**

- 05-07/04 : Journées Européennes des Métiers d'Art
- **07/04** : Concert de Printemps de l'orchestre Harmonie
- 11/04 : CEMonBus, sur le marché
- 11/04 : Conseil municipal
- 12/04 : Concert Passion Piano à la bibliothèque
- 13/04 : Ouverture du Château
- 14/04 : Vide grenier Diwan
- 17/04 : Conférence sur les addictions, Salle Schuman
- 19/04: Oeuvre du mois « Duchesses. Histoire d'un
- 20/04 : Place à la jeunesse

- 21/04 : Après-midi jeux à la Bibliothèque
- 24/04 01/05 : Open Guindé
- 27/04 : Pièce de théâtre, au profit du Centre Eugène
- **27/04 30/09 :** Exposition « Eau : du réalisme au
- 28/04 : Vide grenier Fontaine des Eaux
- 28/04 : Cérémonie du souvenir de la Déportation
- 28/04 : Concert saxophone et Orgue Abbatiale, Saint-

## MAI

• **01/05** : Arrivée du Tour de Bretagne



- **01/05** : Exposition photos à l'Abbaye
- 04-11/05 : Exposition « La Gendarmerie au fil du temps »,

- 04-12/05 : Exposition artistique par l'association Art'Dinan,
- 06/05 30/06 : Résidence de création à l'Abbaye de
- **08/05** : Cérémonie du 8 mai
- **08-11/05** : Festival Théâtre en Rance 32<sup>ème</sup> édition au
- 10/05 : Concert Passion Piano à la bibliothèque
- 17/05 : Oeuvre du mois « Pierre Mignard, Premier ministre
- 18-26/05 : Exposition-photos par Léhon Art et Culture,
- 21/05: Redadeg
- 25/05 : Fête de la Bretagne
- 24/05-29/09 : Exposition au Jardin Anglais
- 24/05 : Conférence « Les femmes résistantes à Dinan »
- 08 et 20/05 : Ateliers sur la cuisine médiévale
- **26/05** : Vide grenier rue Saint-Malo
- 26/05 : Vide grenier Mosaïque
- **30/05** : Conseil municipal
- 31/05 : Ouverture de la Maison du Gouverneur
- 31/05 : Rendez-vous des voisins

## IUIN

- 01/06 : Tous et Go !
- 01/06: Rendez-vous au jardin : visite du jardin de La
- 01-02/06 : Coupe de l'ouest de natation
- 08/06 : Ouverture estivale de l'Abbaye de Léhon avec des
- **08/06** : 100 ans du Jardin du Port
- **08/06** : Commémoration Indochine
- **09/06**: Élections Européennes
- 09/06: Vide grenier Handball14/06: Concert Passion Piano à la bibliothèque
- 15/06: Trail des Petits Doudous
- 15-16/06: Enfant dans la ville
- 18/06: Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle
- 20/06: Conférence «La libération de Dinan»
- 21/06 : Fête de la musique
- 22/06 : Cérémonie des Étoiles du sport
- 22/06 : Fête des Îles Bretonnes
- 23/06 : Trail Duguesclin
- 28/06 : Nuit des églises
- 30/06: Festival Contre-Courant

### Accueil Hôtel de Ville :

02 96 39 22 43

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 Le samedi de 9h à 12h (État Civil)

Accueil Mairie déléguée de Léhon : 02 96 87 40 40

Heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30

Mercredi, Vendredi: 8h30-12h

## Bibliothèque :

02 96 39 04 65

Mardi, Jeudi, vendredi: 14h-18h Mercredi et samedi : 10h-18h30

### Autres services :

Police Municipale: 02 96 39 57 57 Proximité: 02 96 87 40 62 L'Atelier du 5 Bis : 02 96 39 38 21

CCAS: 02 96 87 17 00

Collecte et tri des déchets : 02 96 85 25 46 Archives municipales: 06 62 52 09 36

## Pratique

Un problème à signaler en ville ?

Pour signaler un incident sur la voie publique, rendez-vous sur le site internet de la ville : https://www.dinan.fr/vivre-a-dinan/mon-cadre-devie/signaler-un-probleme/

• Tranquillité vacances :

Vous vous absentez de votre domicile et souhaitez le faire surveiller ? Pensez à l'opération

Tranquilité Vacances!

Informations: Police municipale 02 96 39 57 57













